



Mai 2017

## **60<sup>ème</sup> Rallye International Police-Gendarmerie en Belgique : Nouvelle victoire de l'équipe de France !**

*Retour sur 60 ans d'histoire de ce rallye, devenu légendaire :*

La ville et la Province de Liège ont toujours été portées sur les sports mécaniques. En 1956, alors que le rallye Liège-Rome-Liège en était à sa 15<sup>ème</sup> édition, une épreuve originale était organisée à l'initiative du Comité des Fastes de la Police Liégeoise, lui-même créé l'année précédente pour regrouper les manifestations d'ordre culturel, sportif, philanthropique et social de la Police de Liège. Le 1<sup>er</sup> Rallye Police voyait le jour, ouvert à la fois aux voitures et aux motos.

D'emblée, l'épreuve, bien que réservée aux policiers et aux gendarmes, recueillait un beau succès. L'année suivante, elle devenait internationale et attirait rapidement des pilotes venus de tous les pays voisins. Afin de gérer son développement, un véritable club organisateur, l'Auto-Moto Club de la Police Liégeoise (AMCPL) était créé en 1960 par quelques passionnés, dont Louis Genot, vainqueur de sa catégorie en 1960 et aujourd'hui président du Club, devenu en 2014 le Royal AMCPL.

Au fil des ans, la réputation internationale du Rallye Police-Gendarmerie n'a cessé de se développer. En 1975, pour la 20<sup>ème</sup> édition, une équipe de la Police américaine était même de la partie avec une grosse limousine d'Outre-Atlantique. A la fin des années 80, ce sont des équipages venus de l'Est, de Pologne d'abord, puis de Russie, qui venaient goûter à l'ambiance unanimement appréciée de l'épreuve Liégeoise.

Mais les temps changent. La passion pour la vitesse n'est plus la même. Les coûts liés à la compétition atteignent des niveaux exorbitants. Il est impensable aujourd'hui de voir des concurrents s'aligner avec leur véhicule de service, comme ce fut le cas de certains italiens, en Alfa, dans le temps. Pour répondre à une demande de plus en plus pressante, le Royal AMCPL a décidé en 2012, d'accepter des équipages civils au départ.

*Le 60<sup>ème</sup> Rallye et la victoire de l'équipe de France*

Habitué à changer régulièrement de terrain de jeux, le Rallye International Police-Gendarmerie est resté cette année dans la même région que l'an dernier, entre la Province de Liège et celle de Limbourg, avec un parcours sensiblement modifié pour garantir la variété. Après les reconnaissances prévues les mercredi et jeudi, les réjouissances ont commencé le vendredi, en l'espace Tivoli, jouxtant la place du Marché à Liège, pour la présentation des concurrents. Ces derniers ont ensuite rejoint le garage Renault de Burenville, pour les contrôles administratifs et techniques. Le samedi matin, les pilotes avaient rendez-vous au Centre Culturel de Liers, pour le départ du Rallye, composé de quatre boucles, comportant trois spéciales chacune.

Cette année encore, c'est la France, à travers la Ligue Nationale des Clubs Moto de la Police Nationale et de ses Disciplines Associées (L.N.C.M.P.N.D.A), qui a remporté le Rallye International Police-Gendarmerie de Liège en Belgique.

Cette année ce sont 38 équipages auto et 23 motards, originaires de quatre pays (Belgique, France, Royaume-Uni et Finlande) qui se sont affrontés, sur des routes sèches cette année, dans la belle campagne liégeoise.

Côté équipe de France cette année, Emmanuel Siaux, team manager de l'équipe, souhaitait présenter la plus grande délégation européenne pour marquer ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, en réunissant à la fois d'anciens pilotes à la retraite, ayant participé aux précédentes éditions, et de nouveaux licenciés qui pourraient découvrir ce rallye légendaire. Après consultation des archives du Club motocycliste, Emmanuel avait également retrouvé et invité en tant que spectateur et passionné, le plus vieil adhérent du Club encore en vie, notre cher André Magdeleine, âgé de 95 ans, qui avait participé à la 2<sup>ème</sup> édition du Rallye en 1957. Etait également présent notre Président d'honneur, Pierre Peyret, qui fut pendant de nombreuses années compétiteur et à la tête du Club.

Opération réussie, Emmanuel Siaux obtint une équipe de 9 pilotes encadrée par Hervé Joseph et Richard Tixier, de la CRS de Montfavet.

Samedi 13 mai, le départ fut donné devant le Centre Culturel Nicolas Thomsin de Liers, commune limitrophe de Liège, pour un parcours de trois spéciales, se déroulant sur les communes de Juprelle, Xhendremael et Herstappe.

Dès la première boucle, on retrouve déjà, aux avant-postes, l'équipe de France, avec sept pilotes en tête : les trois pilotes officiels prévus pour la Coupe de Corps représentant le Club (Sébastien Lecocq, Frédéric Sorriaux et Guillaume Giannini), trois pilotes représentant l'Ecole Motocycliste de Sens (Romuald Moreaux, Fabien Proust et Dany Leffébure), et Serge Aubard, tout jeune retraité, qui vient jouer les trouble-fête, en s'intercalant avec les équipes de Corps.

Dès le début, nos pilotes distancent leurs concurrents, et la lutte va désormais se jouer entre eux sept. Malheureusement, Moreaux perdra son carton de pointage et se verra infliger une pénalité de 600 points, soit 10 minutes, ce qui le mettra définitivement hors d'état de gagner et pénalisera bien entendu ses co-équipiers pour la Coupe de Corps.

On retrouve ensuite, un peu plus en retrait, William Schmitt et Jean Berrabah, le second retraité de l'équipe.

Sur la deuxième boucle, le peloton de tête se compose de Lecocq, qui se détache, laissant Proust à 30 secondes derrière lui, et Leffébure à plus de deux minutes. Aubard arrive juste derrière. Nous pouvons constater que Moreaux continue à se bagarrer, malgré ses pénalités, obtenant même les meilleurs temps sur toutes les spéciales.

Pendant les troisième et quatrième boucles, rien ne change, et les pilotes restent réguliers, sans commettre de faute, à part Moreaux qui perdra le contrôle de sa moto à la première spéciale de la quatrième boucle, ce qui l'obligera à arrêter définitivement le rallye. Il sera évacué vers l'hôpital avec une épaule déplacée.

Au classement final, nous retrouverons Lecocq premier, Proust deuxième, Leffébure troisième, Sorriaux quatrième, Giannini cinquième, Aubard septième, Schmitt dixième et Berrabah treizième.

La remise des trophées s'est déroulée le lendemain, dimanche 14 mai, lors d'une soirée de gala au Palais des Congrès de Liège, en présence de Monsieur Michel P. Cloes, Consul Honoraire de France, venu féliciter la très belle performance de l'équipe de France, qui a remporté également le grand prix de M. Willy Demeyer, Député-Bourgmestre de la ville de Liège.

Notons la présence de Jérôme ARGOUD, de la FMUD Saint-Etienne, qui a remporté deux fois le Rallye, et qui était présent pour la première fois depuis son accident en janvier 2016, pour venir soutenir ses anciens co-équipiers et revoir ses amis belges.

Un grand merci à André Magdeleine et Pierre Peyret, qui nous ont fait l'honneur de leur présence, ainsi qu'au Consul Honoraire de France Michel P. Cloes, qui s'est joint à la table de la délégation française lors du banquet, afin d'assister aux remises de trophées.

Enfin, toute l'équipe de France tient à remercier Monsieur Louis GENOT, Président du Royal AMCPL, et son staff, pour l'organisation sans faille du Rallye et ces bons moments passés ensemble, ainsi que l'ensemble de ses partenaires (GMPA, Heliatic, AXA, Prymian, Thomas Becket, Auto-école JFG, AAC Evénements) pour leur contribution à cette nouvelle victoire !

## LE STAFF



**Emmanuel SIAUX**  
CDSF Toulouse  
Team Manager



**Hervé JOSEPH**  
CRS Montfavet  
Encadrement



**Richard TIXIER**  
CRS Montfavet  
Encadrement

## LES PILOTES



**Sébastien LECOCQ**  
FMU de Bordeaux  
sur Husqvarna 701



**Frédéric SORRIAUX**  
CRS Motocycliste de Dijon  
sur Kawasaki Versus



**Guillaume GIANNINI**  
FMU de Lyon  
sur BMW 1200 GS



**Dany LEFFEBURE**  
CNFM-PN de Sens  
sur Yamaha FZ600



**Romuald MOREAUX**  
CNFM-PN de Sens  
sur Yamaha 900 TDM



**Fabien PROUST**  
CNFM-PN de Sens  
sur Yamaha 900 TDM



**William SCHMITT**  
CRS 1  
sur Yamaha MT09



**Jean BERRABAH**  
Retraité  
sur Spyder Can-Am



**Serge AUBARD**  
Retraité  
sur Suzuki Vestrum

## L'équipe de France, vainqueur de la Coupe de Corps



De gauche à droite : Louis Genot, Président du Royal AMCPL, Frédéric Sorriaux, Sébastien Lecocq, Guillaume Giannini...

### Classement général



Sébastien LECOQ, 1<sup>er</sup>



Dany LEFFEBURE, 2<sup>ème</sup>



Fabien PROUST, 3<sup>ème</sup>



Frédéric SORRIAUX, 4<sup>ème</sup>



Guillaume GIANNINI, 5<sup>ème</sup>

## La délégation de l'Equipe de France



L'équipe au complet lors de la soirée de remise des trophées au centre des Congrès de Liège, en compagnie de M. Cloes, Consul Honoraire de France, Pierre PEYRET, président d'honneur de la LNCMPNDA et le doyen des motocyclistes de la Police Nationale, André Magdeleine.